

PRÉFACE

ZEITSCHRIFT FÜR FRANZÖSISCHE SPRACHE UND LITERATUR 130, 2020/1, 2–19

DOI 10.25162/ZFSL-2020-0001

ANDREAS DUFTER / DAVID HORNSBY / ELISSA PUSTKA

**L'oralité mise en scène dans la littérature :
aspects sémiotiques et linguistiques****Staged Orality in Literary Texts:
Semiotic and Linguistic Aspects**

L'idée de ce numéro thématique est née lors d'un atelier organisé dans le cadre du 11^e Congrès de l'Association des francoromanistes allemands (*Frankoromanistentag*), qui s'est tenu à Osnabrück du 26 au 29 septembre 2018. Cet atelier, organisé par les éditeurs de ce numéro, se proposait d'examiner les différentes formes de l'«interpénétration» de l'oral et de l'écrit en français. D'une part, les recherches présentées ont porté sur l'oral coulé dans l'écrit dans la littérature (*fingierte Mündlichkeit* en allemand, cf. Goetsch 1985), la bande dessinée et les textes journalistiques, ainsi que sur les différentes formes de la communication écrite à l'âge du numérique – messageries, blogs, etc. D'autre part, l'atelier visait à encourager la réflexion autour des productions orales s'appuyant sur un *script* ou autre texte écrit, comme c'est le cas des livres audio, des chansons, des performances théâtrales et des films. Les discussions se sont avérées, nous semble-t-il, très productives et stimulantes. C'est pourquoi nous avons décidé de coordonner deux numéros thématiques, l'un rassemblant des analyses s'intéressant à des productions artistiques très variées, de la chanson en passant par le film jusqu'à la bande dessinée (Pustka/Hornsby/Dufter 2021), le second, que le lecteur tient entre ses mains, se focalisant sur la mise en scène de l'oralité dans l'écriture littéraire.

Cette introduction ne prétend tout de même pas dresser un état des lieux des stratégies esthétiques que l'on trouve dans différents genres littéraires, à différentes époques, chez différents auteurs. Dans un premier temps, nous voudrions tout simplement rappeler quelques acquis en matière de français parlé, d'abord au niveau des données, puis au niveau des théories linguistiques (Section 1). Par la suite, nous aborderons la question épineuse de la relation entre oralité littéraire et oralité 'authentique', avant d'offrir quelques points de repère pour une description des mises en scène littéraires aux niveaux graphique (Section 2), grammatical et textuel (Section 3). Ce faisant, nous essayerons de situer les cinq contributions réunies dans ce numéro dans un panorama de recherches plus large. Les sciences du langage se conjuguent ainsi avec l'analyse littéraire,

en bonne adéquation, comme nous aimerions le souligner, avec le profil de la *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*.

1. Approches linguistiques de l'oralité en français : corpus et théorisations

Depuis une cinquantaine d'années, les études sur le langage parlé ont foisonné dans la linguistique du français, tant en milieu francophone que dans la romanistique des pays germanophones. Une première raison de cet essor de la recherche sur l'oral semble évidente : la confection de grands corpus du français parlé. Contrairement aux transcriptions phonétiques, les données acoustiques n'ont pu être enregistrées et donc rendues disponibles de façon durable qu'après l'invention du phonographe par Thomas Alva Edison en 1877. Ces nouvelles technologies allaient bientôt être utilisées par les chercheurs s'intéressant au français, notamment en dialectologie et en ethnographie – citons, à titre d'exemple, les *Archives de la Parole*, réalisées à partir de 1911 par Ferdinand Brunot (cf. Cordereix 2014), et les *Récits du français québécois d'autrefois* (cf. Poplack/Saint-Amand 2007).

Cependant, il a fallu attendre le passage au numérique pour aboutir à des transcriptions alignées avec leur signal sonore. Pour n'en rappeler que quelques grandes étapes dans la mise à disposition de tels matériaux, nous aimerions mentionner les deux corpus d'Orléans, issus du projet des *Enquêtes SocioLinguistiques à Orléans* (ESLO). Le premier corpus, ESLO₁, a été compilé entre 1968 et 1974, le second, ESLO₂, à partir de 2008 (cf. Baude/Dugua 2016). En région parisienne, il convient d'évoquer le *Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000* (CFPP₂₀₀₀, entretiens réalisés en 2005 et 2006, cf. Branca-Rosoff et al. 2012) ainsi que le corpus *Multicultural Paris French* (MPF, cf. Gadet 2017 ; Cheshire/Gardner-Chloros 2018). Quant à d'autres régions en France, une place privilégiée est à accorder au Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe (GARS), même s'il est vrai que les corpus produits au sein de ce groupe, y compris le *Corpus de Référence du Français Parlé* (CRFP, cf. DELIC 2004), n'ont jamais été mis en accès libre (cf. Caddéo/Sabio 2017). Pour le français parlé en Belgique, on peut s'appuyer sur le *Corpus de Français Parlé à Bruxelles* (CFPB, cf. Labeau/Dister 2017), pour la Suisse, sur le *Corpus Oral de Français de Suisse Romande* (OFROM, cf. Avanzi/Béguelin/Diémoz 2016), et pour le Québec, sur le *Corpus de français parlé au Québec* (CFPQ, cf. Dostie 2016). Plus récemment se sont ajoutées à la liste des corpus oraux les collaborations internationales qui visent à faire ressortir la diversité des français parlés en francophonie, cf. les projets *Corpus International Écologique de la Langue Française* (CIEL-F¹) et *Phonologie du Français Contemporain* (PFC,² cf. Durand/Laks/Lyche 2002). Enfin, les linguistes s'intéressant aux variétés d'apprenants ont construit, parallèlement au corpus PFC, le corpus IPFC (*Interphonologie du français contemporain*³, cf. Detey/Kawaguchi 2008 ; Racine et al. 2012).

1 <<https://www.ciel-f.org/>>, dernier accès : 29/03/2021.

2 <<https://www.projet-pfc.net/>>, dernier accès : 12/10/2021.

3 <<http://cbllle.tufs.ac.jp/ipfc/>>, dernier accès : 12/10/2021.

Les corpus oraux n'ont ainsi pas seulement gagné en taille, mais récoltent aussi des données toujours plus diversifiées quant à la provenance géographique et sociale des locuteurs. En même temps, des progrès significatifs ont été accomplis dans la méthodologie de la collecte des données, dans leur transcription et annotation ainsi que dans les possibilités de requête. Dès 2006, un *Guide des bonnes pratiques* (Baude 2006) a été publié pour les corpus du français. Au niveau international, plusieurs initiatives ont élaboré des orientations méthodologiques, comme les *FAIR Guiding Principles for scientific data management and stewardship* (Wilkinson et al. 2016). Finalement, l'ouverture interdisciplinaire croissante de la recherche sur le langage parlé donne lieu, elle aussi, à de nouvelles perspectives : afin de compléter les matériaux sonores et leurs transcriptions enrichies par des métadonnées, certains corpus nous fournissent également des enregistrements par vidéo. Ces ressources multimodales nous invitent à prendre en compte la mimique, la gestualité ainsi que la localisation des interlocuteurs dans l'espace, parfois désignée par le terme de proxémique. Tous ces aspects peuvent s'avérer pertinents pour une sémiotique intégrale de la communication orale, surtout en face à face. Ce sont peut-être les activités de recherche au sein du laboratoire ICAR à Lyon qui ont marqué le plus ce champ d'études (cf. leur *Corpus de Langue Parlée en Interaction [CLAPI]*). Tout compte fait, les fondements empiriques pour l'étude du français parlé, ainsi que les possibilités d'interrogation et d'exploitation statistique des données, ont certainement évolué de façon décisive, voire spectaculaire, au cours des dernières décennies.

Nous aimerions soutenir l'hypothèse qu'il en va de même pour la théorisation linguistique de l'oral et de son rapport avec l'écrit. Une deuxième raison qui expliquerait la dynamique des recherches sur le français parlé serait donc une meilleure compréhension, et une meilleure conceptualisation, des spécificités de l'oralité (et, *vice versa*, de l'écriture). En France, ce sont surtout Claire Blanche-Benveniste et les membres du GARS qui ont réussi à élaborer un cadre d'analyse descriptif en adéquation avec la mise en discours propre aux interactions orales, à travers « une mise en grille » des séquences énonciatives dans une conversation. Parallèlement aux activités menées à Aix, d'autres noyaux de recherche sur l'oral en français se sont progressivement formés dans plusieurs pays. Guidée par une orientation décidément fonctionnaliste, l'étude du français oral a trouvé une place privilégiée dans le groupe dirigé par Alain Berrendonner à Fribourg en Suisse. L'approche 'macro-syntaxique' fribourgeoise a été développée dans une longue série de publications, en particulier dans la *Grammaire de la période*, publiée par le Groupe de Fribourg en 2012. Au lieu de faire abstraction de ce que la grammaire normative aurait qualifié d' 'imperfection', voire de 'faute', ces approches se proposent d'analyser systématiquement les hésitations, les amorces, les répétitions, ainsi que toute une série d'autres phénomènes relevant d'une construction progressive de l'énoncé par le locuteur, ou même d'une co-construction des énoncés par un locuteur et un ou plusieurs interlocuteurs. De plus, le matériau des enregistrements fait même remettre en question, de façon plus générale, la pertinence de la notion de 'phrase' pour les interactions orales. Tout au moins, il ne semble pas toujours possible de découper de façon univoque un énoncé linéaire en unités phrastiques. En raison de ces difficultés pratiques auxquelles se sont heurtés les linguistes dans leur travail de transcription et de 'ponctua-

tion' des énoncés oraux, les recherches sur le français parlé n'ont pas tardé à proposer des concepts de transcription et d'analyse alternatifs pour justifier d'autres stratégies de segmentation en unités. Ces unités, parfois appelées *chunks*, ont été délimitées à partir de critères syntaxiques, sémantico-pragmatiques et intonatifs, quoique de manière légèrement différente selon les groupes et les projets de recherche (cf. Rossi-Gensane et al. 2020 pour un état des lieux récent).

Du côté de l'Allemagne, la théorisation de l'oralité a connu un essor sans précédent à l'université de Freiburg dans le cadre du *Sonderforschungsbereich* (centre de recherche collaborative) « *Übergänge und Spannungsfelder zwischen Mündlichkeit und Schriftlichkeit* » ('Transitions et zones de tension entre l'oralité et l'écriture', SFB 321). Durant une douzaine d'années (de 1985 à 1996), les différents projets entrepris à Freiburg ont réussi à jeter de nouvelles lumières sur une thématique au carrefour d'un large éventail de disciplines allant des sciences du langage jusqu'à l'anthropologie et la sociologie. Dès leur article de 1985, les travaux de Peter Koch et Wulf Oesterreicher sont devenus une référence théorique incontournable pour les recherches menées au sein du SFB et bien au-delà. Comme il est bien connu, ces auteurs plaident pour une séparation conceptuelle stricte de ce qu'ils appellent la « réalisation médiale » ou le « médium », c'est-à-dire l'opposition binaire entre le support phonique et le support graphique (Koch/Oesterreicher 2001, 585), et l'« aspect conceptionnel », c'est-à-dire le continuum allant du pôle de l'« immédiat communicatif » au pôle opposé de la « distance communicative » (Koch/Oesterreicher 2001, 586). Toujours selon Koch et Oesterreicher, l'immédiat communicatif se caractérise par un éventail de paramètres, indépendamment de la réalisation phonique ou graphique d'un message, notamment la nature privée et dialogique de la communication ainsi que la spontanéité et l'émotionnalité des échanges. Si Koch/Oesterreicher (2001) admettent qu'il existe des affinités entre la réalisation phonique et l'immédiat communicatif, d'une part, et d'autre part, entre la réalisation graphique et le pôle de la distance, d'autres constellations sont également attestées. La première de ces constellations non-prototypiques serait l'« oralité élaborée » (Koch/Oesterreicher 2001, 587), la seconde la communication par écrit exhibant les caractéristiques de l'immédiat communicatif : cadre relâché, échanges dialogiques non planifiés, etc. La lettre privée en est peut-être un exemple classique. Comme il a été souligné à maintes reprises, cette écriture de l'immédiat a connu un nouvel essor tout à fait surprenant vers la fin du XX^e siècle avec l'arrivée des applications de messagerie instantanée (cf. Fairon/Klein/Paumier 2007 ; Robert-Tissot 2017 et le projet *What's up, Switzerland*⁴).

La théorie de Koch/Oesterreicher (2001) implique un certain nombre de traits linguistiques généraux de l'immédiat communicatif. Sur le plan discursif, certains 'ponctuants', des marqueurs d'ouverture (*bon, ben*) et de clôture (*hein, quoi*), sont à ranger du côté de l'immédiat, alors que d'autres stratégies d'organisation du discours relèvent clairement de la distance communicative. Étant donné la nature dialogique de l'immédiat, les enjeux de la répartition des tours de parole rendent utiles des indices linguis-

4 <<https://www.whatsup-switzerland.ch>>, dernier accès : 12/10/2021.

tiques pour signaler la disposition d'un interlocuteur à prendre la parole, ou bien à la laisser à autrui. En même temps, les locuteurs peuvent aussi inviter leurs interlocuteurs à confirmer leur attention par des éléments comme *tu vois* ou *écoute*, alors que ces derniers peuvent se montrer attentifs en émettant des petits signaux comme *hum*, *tiens* ou *d'accord*. La construction des énoncés 'sur le tas' amène le plus souvent à certaines « disfluences » (Detey et al. 2010, 277) et, en particulier, à des hésitations. Celles-ci peuvent toutefois être masquées par des allongements, des items comme *euh*, *on va dire* ou bien par des formulations tentatives, des amorces inachevées ainsi que des reformulations et des auto-corrections ultérieures. Au niveau syntaxique, plusieurs dispositifs, notamment les dislocations à gauche et à droite, seraient également à considérer comme résultant d'un processus de formulation 'en ligne'. Pour l'interlocuteur, un tel découpage d'une information complexe en plusieurs sous-unités syntaxiques peut faciliter la tâche du décodage et de la compréhension du message. D'un point de vue lexicologique, l'immédiat communicatif se distinguerait du pôle de la distance par son recours fréquent à des « mots passe-partout » (Koch/Oesterreicher 2001, 599) comme *chose*, *truc* ou *machin*. Sur le plan phonique, finalement, Koch/Oesterreicher (2001) rangent du côté de l'immédiat les réductions articulatoires, en particulier les élisions et les simplifications de groupes consonantiques.

Hormis ces traits universels de l'immédiat communicatif, fondés sur la constellation prototypique de la conversation privée en face à face, il existe aussi des particularités qui sont spécifiques d'une langue historique. Koch/Oesterreicher (2001, 606) donnent comme « exemple type » pour la variété de l'immédiat en français la perte du passé simple et, par conséquent, de l'opposition entre le passé simple et le passé composé en français moderne, perte qui contrasterait avec le maintien du passé simple dans les variétés de la distance. Sont à mentionner également pour l'immédiat : l'absence de *ne* dans la négation (vs sa présence catégorique dans les variétés de la distance), les interrogatives par intonation dans l'immédiat (vs les interrogatives à inversion), l'emploi du pronom *ça* (vs *cela*), certaines simplifications de la réalisation phonique des clitiques sujet (*il* [i], *ils* [iz], *tu* [t] devant voyelle, etc.) ainsi que l'absence de *il* devant des prédicats verbaux impersonnels (*faut, y a*).

Dans une acception plus générale du concept de l'immédiat communicatif, d'autres différences par rapport aux normes de l'écrit vont compléter le faisceau de ce que les auteurs ont qualifié de 'français de l'immédiat au sens plus large' (« [f]ranzösische Nähe-sprache im weiteren Sinne » en allemand, Koch/Oesterreicher 2011, 155). Cette notion s'avère large, en effet, puisqu'elle comprend les variantes marquées sur les plans diatopique, diastratique et diaphasique du modèle cosérien (cf. Coseriu 1969, 148 sq.). Dans cette acception généreuse de l'immédiat communicatif, celui-ci engloberait donc en quelque sorte les trois autres dimensions de la variation. On pourrait y voir une certaine aporie, puisque l'axe allant de l'immédiat communicatif à la distance est explicitement caractérisé comme une « quatrième dimension de variation », à part entière (cf. Koch 1999). Une autre question épineuse concerne le positionnement des variétés dites 'standard' : sont-elles à situer au point zéro des dimensions de marquage, donc à considérer comme neutres ? Ou bien s'agirait-il – du fait de leur nature – de variétés 'hautes', 'soi-

gnées', donc non neutres ? Y aurait-il une place 'au-dessus' de ces variétés de référence, par exemple pour certaines formes de ce qu'on a trop souvent homogénéisé comme 'langue littéraire', fonctionnant comme une sorte de « Supernorm » (Müller 1975, 85) ? À partir de telles interrogations, la géométrie de l'espace variationnel quadridimensionnel de Koch et Oesterreicher a donné lieu à plus d'une réflexion critique au cours des dernières années (cf. Dufter/Stark 2003 ; Krefeld/Pustka 2010 ; Hunnius 2013 ; Krefeld 2015 ; Dufter 2018, entre autres).

Finalement, ces nouvelles approches de la langue parlée ont ranimé un vieux débat autour du degré d'autonomie du français parlé par rapport aux normes de l'écrit. Faut-il reconnaître un écart exceptionnel, ou « Abstand » dans la terminologie de Kloss (1967), entre les variétés de l'immédiat, stéréotypiquement associées à l'oralité, et « la langue du dimanche » (Blanche-Benveniste 2013) ? S'agit-il en fait de « deux langues différentes » (Moreau 1977) ? Dans son analyse, Moreau (1977) en arrive à la conclusion que, malgré quelques différences saillantes au niveau de la morphologie et du lexique, et malgré certaines différences de fréquence dans l'emploi des structures syntaxiques, il existe une majorité écrasante d'éléments partagés entre le parlé et l'écrit en français contemporain. Sur la base des corpus élaborés au sein du groupe aixois, Blanche-Benveniste (1991, 52) se met explicitement du côté de Moreau (1977), affirmant que les résultats de la recherche « ne révèlent pas une nature spéciale de systèmes linguistiques qui seraient propres à l'oral et à l'écrit ».

Sans contester directement la position de Blanche-Benveniste (1991), un certain nombre de publications plus récentes a rouvert la discussion sur les conséquences théoriques de l'écart entre ce qu'on pourrait plus justement caractériser comme les variétés du français de l'immédiat et la (ou les ?) variété(s) 'standard' (cf. Zribi-Hertz 2011 et Massot/Rowlett 2013). Selon ces travaux, la situation sociolinguistique en France, et peut-être dans d'autres communautés à prédominance francophone, serait caractérisée par « une opposition bipolaire entre une grammaire normée et standardisée, étiquetée 'haute' (anglais *H(igh)*), et associée à certaines situations dites formelles, et une grammaire 'basse' (anglais *L(ow)*) [...] associée à des situations dites informelles » (Zribi-Hertz 2011, 233). Cet état de choses a été explicitement rapproché du concept de *diglossie* (dans son acception 'classique' de Ferguson 1959) par Massot/Rowlett (2013), entre autres. En se focalisant sur les différents degrés de 'diatopie' des variétés de l'immédiat en français, Avanzi/Thibault (2019) ont nuancé quelque peu la position défendue par Massot/Rowlett (2013), proposant plusieurs cas de figure pour le domaine gallo-roman, qui vont de la diglossie au sens de Ferguson (1959), en passant par une situation de « diaglossie », c'est-à-dire de continuum entre dialecte basilectal et standard, jusqu'à la disparition totale du premier.

Dans ce qui suit, nous allons aborder les traces de l'oralité dans l'écriture littéraire, d'abord les dispositifs graphiques, puis les éléments grammaticaux et lexicaux susceptibles de 'faire oral'.



2. Pour une sémiotique de la mise en scène graphique du parlé

La distinction catégorique entre la modalité linguistique (le « médium ») et ce que Koch/Oesterreicher (2001) ont appelé l'« aspect conceptionnel » constitue une pierre angulaire de leur approche quadridimensionnelle de la variation linguistique. Selon ces auteurs, la preuve en serait fournie par la « possibilité du transcodage médial de tout énoncé » (p. 585). Cependant, s'il est vrai qu'un locuteur alphabétisé devrait être capable de lire à haute voix et, inversement, de noter par écrit (ou même de transcrire) ce qui a été dit, tout transcodage écrit d'un énoncé oral entraîne inévitablement de grosses pertes. De par leur nature, les systèmes d'écriture ne rendent qu'une très modeste proportion des aspects phonétiques de la parole. Les unités graphémiques entretiennent un système complexe de correspondances avec les phonèmes du français (cf. Catach 1980), système rendu partiellement opaque, de surcroît, par des conventions orthographiques étymologisantes et/ou sémiographiques (cf. Riegel/Pellat/Rioul 2018, 115 sq.).

Or, c'est précisément l'orientation phonologique de l'orthographe française qui nous empêche de saisir sous forme écrite la variation admise dans la prononciation. Même dans les prononciations standard ou orthoépiques, il existe un certain nombre de choix (cf. Martinet/Walter 1973) : la réalisation de tel ou tel autre allophone, la réalisation ou non d'un schwa ('e muet') ou d'une liaison qualifiée de facultative ... Les normes de l'écrit nous contraignent tout simplement à en faire abstraction, à ne coder dans le signifiant écrit que ce qu'il faut pour déterminer le signifié, au détriment de tout ce qui relève du sociostylistique dans les productions orales, sans parler des marques de diatopie véhiculées par les accents régionaux. Les signes de ponctuation, ainsi que quelques autres dispositifs graphiques et, le cas échéant, de mise en page, peuvent tout au plus fournir quelques repères globaux du phrasage prosodique et des patrons intonatifs. En revanche, nombre d'autres aspects de la prosodie manquent tout simplement d'une contrepartie graphématique – que l'on pense aux variations d'intensité, de débit, de la qualité de la voix, etc. S'il est vrai que dans les textes dramatiques, les didascalies viennent à ajouter quelques indications sur des aspects paralinguistiques, ces indications restent, inévitablement, sélectives et sous-déterminées (cf. Kerbrat-Orecchioni 1996b).

Les écrivains semblent d'ailleurs toujours avoir été conscients de ces limitations. Raymond Queneau, grand passionné de la mise en scène des variétés orales du français, constate lors d'un entretien : « Ce qui est écrit n'est jamais une notation phonographique du langage parlé [...] » (entretien avec Georges Charbonnier, cité dans Antoine 2004, 789). Cela dit, on peut trouver un riche éventail de graphies non-orthographiques intentionnelles. Le plus souvent, ces écarts par rapport aux normes de l'écrit ont pour but de signaler des traits de prononciation particuliers. Certaines d'entre elles s'avèrent, en effet, hautement conventionnalisées. Récemment, Pierre Rézeau a publié un *Florilège des graphies expressives du français* (2018), qui témoigne de la richesse, et de l'utilisation très répandue, des déviations orthographiques dans les textes littéraires. Les graphies signalant la non-réalisation du schwa ou d'une autre voyelle ainsi que la réalisation, même fautive, d'une liaison y sont légion (cf. « Eh ben, ma p'tite Nanette,

dans eun heure tu vas tête madame Jérôme », Armand Gouffé et Georges Duval, *Vadé à La Grenouillère*, cité dans Rézeau 2018, 16). Les contributions à ce numéro documentent elles aussi de tels signifiants graphiques oralisants dans les œuvres littéraires dépouillées, p. ex. « C'est ça qu'est le meilleur » (Édouard Louis, cité par Nicolosi, dans ce numéro) et « pt'êt bien que z'avez raison » (Aimé Césaire, cité par Thibault, dans ce numéro). D'autres graphies pourraient également relever d'une tentative d'écriture 'mimétique', visant à rendre par écrit des prononciations tout à fait usuelles (cf. « s'escusa » chez Queneau, cité par Ferreira, dans ce numéro), mais aussi d'autres, quelque peu relâchées (cf. « M'n onc' » chez Feydeau, cité par Dufiet, dans ce numéro). En outre, les mises en scène graphiques de l'oralité ont souvent recours à des redoublements de graphèmes (cf. « Trèèès bien » chez Pennac, « un gggrand ami » chez Proust, cf. Rézeau 2018, 40 et 58 sq.). Au-delà des finalités mimétiques, ces redoublements constituent des procédés plus ou moins établis pour signaler emphase, insistance, ainsi qu'une grande variété de nuances émotionnelles.

Cependant, en y regardant de plus près, ni le concept de mimesis ni celui d'expressivité ne suffisent à expliquer certains choix graphiques des auteurs. Dans le roman *Le Feu* d'Henri Barbusse, par exemple, les passages au discours direct se démarquent du récit par la « suppression du graphème 'e' dans des polysyllabes graphiques, notamment dans des verbes » (Vigneau-Rouayrenc 1992, 145). Cette pratique est toutefois en contraste marqué avec « un respect aberrant de l'orthographe, puisque sont maintenues les consonnes graphiques finales 't' et le plus souvent 'nt' qui ne correspondent pas plus que le 'e' à des phonèmes réalisés » (Vigneau-Rouayrenc 1992, 145). Lorsque Barbusse écrit « sav't » au lieu de « savent », par exemple, la déviation par rapport à l'orthographe semble être devenue une stratégie à l'intérieur de l'écrit pour obtenir un « effet d'oralisation » (Luzzati/Luzzati 1987, 15). Le texte affiche une oralité graphique, saillante dans la lecture, certes, mais dénuée de toute valeur ajoutée mimétique.

À la lumière de telles mises en scène quelque peu 'incohérentes' dans l'écriture littéraire, Favart/Petitjean (2012, 79) plaident en faveur du remplacement de la fonction représentationnelle par un « patron oral » plus abstrait. Selon ces deux auteurs, celui-ci consisterait en « un ensemble hétéroclite de marqueurs d'oralité incorporés mimétiquement dans la langue écrite » (Favart/Petitjean 2012, 79). Ensemble hétéroclite, en effet, mais la notion de mimesis s'avère, nous l'avons vu, bien fragile. Nous aimerions donc rejoindre plutôt la position de Dufour (2004, 125) lorsqu'il affirme : « Représenter l'oralité, on a beau faire, c'est toujours styliser [...] : il ne peut s'agir que d'un *mimétisme formel*. Le naturel reste un artéfact » (italiques dans l'original).

C'est à partir de telles réflexions que Rudolf **Mahrer** esquisse une nouvelle perspective sémiotique sur la relation entre les signes phoniques et graphiques, dans la première contribution à ce numéro, intitulée « Pour une stylistique de la phonographie : éléments et paramètres de description ». Au lieu d'étudier les choix graphiques dans la littérature en s'interrogeant sur leur potentiel représentationnel, Mahrer nous invite à retracer les indices graphiques, que les lecteurs compétents peuvent lier à certains événements phoniques. Ce faisant, la contribution de Mahrer ouvre l'analyse de l'oralité mise en scène vers une thématique plus large, celle de la représentation du « discours

autre » (Authier-Revuz 2020). Cette insertion du discours direct d'un personnage dans un récit écrit amena les scripteurs dès l'ancien français à pourvoir les lecteurs d'un certain marquage, bien avant la conventionnalisation des guillemets et d'autres indices typographiques depuis l'invention de l'imprimerie (cf. Marchello-Nizia 2012).

Reste la question du potentiel phonographique pour la mise en scène littéraire d'une 'oralité avec accent'. Comment faire pour faire transparaître, à l'écrit, telle ou telle origine régionale d'un personnage, telle ou telle provenance sociale ? Quel est, en termes de Perrin-Naffakh (1992, 133), le « pouvoir de représentation de milieux ou de caractères par la parole citée » ? Les historiens de la littérature semblent plutôt réticents à ce sujet. Pour le roman réaliste du XIX^e siècle, par exemple, le défi consisterait à faire « entendre la parole de l'individu dans son milieu et dans son moment, et non transcrire une phonétique et une morphosyntaxe », parce que de telles ambitions mimétiques risquent d'être « chargées d'une tradition comique », qui « parasite[] l'écoute sérieuse » (Dufour 2004, 129). Lane-Mercier (1989, 39) s'efforce même de montrer qu'« à l'inverse du conte ou du drame, le roman n'a jamais prétendu afficher une 'oralité' quelconque ». Quoi qu'il en soit, les romanciers de l'époque s'essayeront à singer, moyennant des graphies parfois très fantaisistes, les prononciations étrangères ou autrement 'déficitaires'. Assez souvent, c'est un accent germanique qui est en jeu (Durrer 1994, 41). Dans d'autres cas, ce sont les troubles du langage qui se trouvent représentés, ou caricaturés. Balzac s'ingénie, dans son roman *Eugénie Grandet* de 1833, à rendre par écrit le débit lent et le bégaiement du père Grandet, en ayant recours à des redoublements de graphèmes et en dispersant des points de suspension un peu partout dans son discours direct, stratégie qu'on a qualifiée d'« indéniable innovation » (Durrer 1994, 44) en son temps. Pour obtenir un « effet de voix » (Philippe 2009, 87), un suremploi de l'appareil typographique, mais aussi une ponctuation réduite, allaient désormais s'intégrer aux dispositifs graphiques oralisants dans la littérature de langue française.

Vers la fin du XIX^e siècle, les naturalistes n'échappent pas, eux non plus, à l'autonomisation sémiotique de la phonographie. Toujours selon Dufour (2004), Zola en serait un bon exemple. Cet auteur phare de son époque « redéploie un code littéraire hérité [...] et y ajoute des marques qui deviennent le code naturaliste, que le lecteur identifie comme tel, et non comme une voix paysanne assimilée sur le vif » (Dufour 2004, 126). Son roman *Germinal* a été critiqué par ses contemporains pour avoir doté les mineurs du Nord d'un accent littéraire qui ressemble plutôt à celui de la classe ouvrière parisienne. Zola répondit à ce reproche en soulignant la nécessité pratique de rester compréhensible pour un public large, le plus souvent bien éloigné du monde de ses personnages du roman (cf. Barbéris 1989, 94). Au XX^e siècle, certains auteurs iront jusqu'à oser une certaine oralisation du récit, mettant en jeu de la sorte la normativité même de la langue littéraire, qui paraît désormais « épuisée tant par les clichés qui y ont cours que par le figement des formes canoniques » (Meizoz 2015, 464). Toujours est-il que l'insistance sur une oralité présumée 'plus authentique', sur un « français de plein air » (Ramuz 1978, 39, cité dans Meizoz 1996, 106), fournit, elle aussi, un prétexte aux écrivains de créer leurs propres artéfacts. C'est ainsi qu'ils peuvent inventer un soi-disant parler sans pour autant se soucier davantage de la vraisemblance dialectale et so-

cioclectale de leur phonographie stylisée. Il est donc à craindre que même dans la narration littéraire évoquant une oralité non standard, les stéréotypes, les codes littéraires, les mises en scène toutes faites s'imposent.

Pour ce qui est de la langue dramatique, la situation ne semble guère meilleure : dans son étude des personnages suisses dans le théâtre de Molière, Haas (2011, 560 sq.) en arrive à la conclusion que c'est la déviance en elle-même qui prime, mais que la plupart du temps, celle-ci apparaît tout de même affichée avec modération, afin de ne pas nuire trop à l'intelligibilité. Ce qui semble avoir été beaucoup moins important pour Molière, en revanche, c'est la régionalité dialectale spécifique. Même constat pour le cinéma français, qui serait « un cinéma qui fait rarement entendre la variété et la vérité des parlers français » (Chion 2008, 6). En dépit d'une industrie cinématographique foisonnante en France, la diversité des variétés diatopiques affichées dans le cinéma français se réduit, *grosso modo*, à un nombre bien restreint d'accents régionaux, en particulier méridionaux, qui sont souvent folklorisés (cf. Chion 2008, 13). Une étude systématique comparant l'oralité mise en scène dans les codes écrits et parlés, dans la littérature et dans les représentations théâtrales et cinématographiques, serait certainement éclairante.

3. Aspects linguistiques de l'oralité mise en scène dans les textes littéraires

À part les stratégies disponibles dans la graphie, dans la ponctuation et peut-être dans d'autres éléments offerts par un support écrit, les écrivains ont toujours eu recours à des variantes grammaticales, lexicales et phraséologiques pour véhiculer une impression d'oralité. Pour les textes dramatiques ainsi que pour les parties dialogiques dans la narration, les formes morphologiques et les constructions syntaxiques caractéristiques de l'immédiat communicatif semblent particulièrement aptes à cette fin. Certains linguistes accordent même une place privilégiée aux « dénoteurs d'ordre morphosyntaxique » (Vigneau-Rouayrenc 1992, 143) dans l'oralité littéraire et cinématographique (Bedijs 2017, 137). Pour les textes littéraires, des études comme Rouayrenc (1994), Dargnat (2006), Favart/Petitjean (2012) et Lefeuvre/Parussa (2020) ont fait le point sur ces marqueurs. À première vue au moins, leurs inventaires reflètent assez fidèlement les observations faites à partir des corpus oraux (cf. Section 1) : de même que l'oral documenté dans les corpus, l'oralité fictive préfère la variante *ça* à la forme canonique *cela* ainsi que l'absence du *ne* de négation et du *il* impersonnel. Sont également à noter les subordonnées relatives non-standard et des dislocations, à gauche et à droite, même si leur emploi peut, dans bien des cas, être motivé par des facteurs intratextuels plutôt que par une volonté stylistique oralisante (cf. McLaughlin 2011, 209). Dans les interrogatives, y compris les questions rhétoriques et/ou pragmatiquement 'chargées', il existe un autre marqueur notoire, à savoir un *que* 'explétif' en fonction d'une « simple cheville syntaxique » (Rouayrenc 1994, 24), comme dans (1) et (2) :

- (1) Où qu'elles sont vos miliciennes ? (Malraux, *L'espoir*, cité dans Rouayrenc 1994, 29)

- (2) Avec ce pantalon-là que tu iras à la messe ! (Aymé, *La jument verte*, cité dans Vigneau-Rouayrenc 1992, 144)

Selon Favart/Petitjean (2012, 84), ce *que* ‘explétif’ se serait transformé, au moins depuis le début du XX^e siècle, en un trait qui trahirait surtout l’appartenance à une classe ‘populaire’, défavorisée. Il s’agit par ailleurs d’un trait peu attesté dans les corpus oraux et dans l’oralité des films de banlieue (cf. Dekhissi/Coveney 2018), mais maintenu dans la littérature, sur un mode citationnel. Il existe encore d’autres dénoteurs littéraires qui semblent jouir d’une plus grande vitalité dans l’oralité mise en scène par les écrivains modernes que dans l’oral tel qu’il se rencontre dans les données actuelles recueillies dans les corpus. Ceci est particulièrement vrai pour les interrogatives. Par exemple, le marqueur interrogatif *-ti* est tombé en désuétude dans une grande partie de l’aire francophone, mais il est toujours attesté en littérature (cf. Vigneau-Rouayrenc 1992, 144). Plus généralement, l’écrit littéraire met à l’affiche tout un faisceau de variantes non-standard pour les expressions et la syntaxe phrastique des interrogatives. On peut en effet observer une certaine évolution au cours du XX^e siècle dans l’écriture romanesque, mais aussi un certain retard dans les préférences des auteurs par rapport aux tendances observables dans les corpus oraux et non-littéraires (cf. Rossi-Gensane et al. 2021). Des corpus oraux qui permettent une perspective ‘micro-diachronique’, comme la série des corpus ESLO₁ et ESLO₂ (cf. Section 1), constituent un outil précieux pour identifier des changements en cours, mais aussi des patrons de variation stable (cf. Hafner/Postlep/Pustka 2020).

Au Québec, Michel Tremblay est un auteur réputé pour avoir accueilli un grand nombre d’items lexicaux et de particularités morphosyntaxiques dans ses œuvres. Une comparaison de la fréquence des particules discursives avec les données des corpus fait toutefois apparaître des particules emblématiques du québécois populaire qui sont nettement sous-représentées chez Tremblay (*hostie*, mais aussi *là* en fonction de ‘ponctuant du discours’, cf. Dargnat 2006, 261). Inversement, il y a aussi des cas de sur-représentation étonnants dans l’oralité fictive, surtout dans le domaine des dislocations (cf. Dargnat 2006, 391). Pour revenir à la production littéraire en France, on peut citer la tournure interjectionnelle *Ça alors !*, très typique du langage théâtral, mais curieusement rare dans les corpus d’oral spontané (cf. Lefevre/Tanguy 2012, 185).

D’autres particularités de l’immédiat communicatif oral, moins saillantes peut-être, tendent à être tout simplement ignorées dans l’oralité mise en scène par les écrivains. Ceci est particulièrement vrai pour les phénomènes d’hésitation et de reformulation, ainsi que pour les amorces de mots ou bien des ‘ratés’ syntaxiques (Blanche-Benveniste 2011, 170). Il y a des exceptions, cependant, chez des auteurs prestigieux comme les Goncourt ou Proust : des énoncés inachevés, déviants se trouvent dans la bouche des personnages lorsqu’il s’agit d’« exhiber la grammaire fautive des Français fraîchement et mal scolarisés » (Wolf 2019, 106). Au niveau conversationnel, un aspect qui se trouve souvent idéalisé dans la mise en scène littéraire est la gestion des tours de parole. Alors que les linguistes ont développé des conventions de notation pour documenter les complexités du chevauchement et de la co-construction du discours, il n’existe pas de dispositif semblable pour les textes de roman ou de théâtre (cf. Kerbrat-Orecchioni 1996a).

Les chevauchements manqueraient-ils dans l'oralité littéraire parce qu'il n'y a pas de transcodage établi ?

Sur le plan de l'œuvre romanesque tout entière, enfin, les parties du texte qui rendent l'oral fictif sont nécessairement sujettes à des finalités narratives. Ceci implique, en particulier, tout un « processus de narrativisation du dialogue » (Gelas 1988, 324), de l'intrusion des *dit-il* et des précisions de toute sorte (*à voix basse, en sanglots*, etc.). Les paroles des personnages finissent donc par être enchâssées dans d'autres composantes de la narration. Comme l'a très bien montré Gelas (1988, 325), « le découpage narratif, avec sa propre logique, prime sur le découpage conversationnel, toujours annexe » dans le dialogue littéraire.

Pour ce qui est des textes dramatiques, la mise en scène de l'oralité, bien qu'elle soit conçue pour une véritable oralisation, n'est pas non plus à l'abri de contraintes de genre (cf. Petitjean 2009 et 2020 ; Dufiet/Petitjean 2013). Mise à part l'improvisation, les paroles prononcées sur scène ne relèvent pas des intentions communicatives spontanées de leurs émetteurs. En règle générale, l'oralité de la scène du théâtre provient, à des degrés de fidélité variables certes, d'« un professionnel de l'écriture » (Kerbrat-Orecchioni 1996b, 32). Ceci entraîne presque inévitablement « un certain souci de 'beau langage' » (Kerbrat-Orecchioni 1996b, 32). Pourtant, l'artificial ne s'arrête pas là : enracinée dans la tradition scénique occidentale, la plupart des productions dramatiques implique une « nécessaire feintise de dialogue » (Petitjean 2009, 36). Ce sont en grande partie les interactions verbales 'efficaces' qui font avancer la pièce, et c'est peut-être pour cela aussi que le langage dramatique a été qualifié de langage « plus resserré que l'oral dit 'spontané' » (Lefeuve/Tanguy 2012, 184). Lefeuve et Tanguy observent dans ce contexte un pourcentage plus important de phrases averbales dans l'oralité des textes dramatiques que dans les corpus oraux.

La contribution de Jean-Paul **Dufiet**, « La représentation de la norme et de la variation linguistiques dans le vaudeville (Courteline, Labiche, Feydeau) », s'intéresse également aux spécificités de l'oralité mise en scène dans les textes dramatiques. Dans son titre, Dufiet nomme trois auteurs qui ont connu un succès auprès du public avec leurs nombreuses comédies écrites à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Le genre comique offre un matériau précieux pour étudier la mise en scène de différents sociolectes de l'oral. Le comportement langagier de la bourgeoisie parisienne y est contrasté avec celui du petit peuple, des provinciaux, des personnages de la vie nocturne. Les auteurs exercent un tri, très sélectif mais efficace, de quelques traits langagiers afin de caractériser, et parfois ridiculiser, les personnages selon leur appartenance sociale et/ou provenance régionale. Alors que le lexique populaire semble relativement peu exploité, les défaillances grammaticales, mais également des hypercorrections occasionnelles, trahissent une ignorance du français normatif et une insécurité linguistique chez beaucoup de personnages. Malgré une stylisation omniprésente, le théâtre de vaudeville en dit large, à notre avis, sur l'écart – diglossique ? – entre la variété haute, enseignée à l'école mais mal maîtrisée, et la variation régionale et sociale très importante en France au temps des vaudevillistes.

Avec l'article d'Auphémie **Ferreira** nous avançons jusqu'au milieu du XX^e siècle. Sa contribution, « La 'langue parlée écrite' dans *Zazie dans le métro* (1959) : analyse de corpus et études des représentations des locuteurs », propose un nouveau regard linguistique sur le célèbre roman de Queneau. Si l'on étudie l'intégralité de son œuvre, on y trouve des variations significatives quant à la présence des expédients graphiques et morphosyntaxiques de l'oral dans les différents textes issus de la plume du cofondateur du groupe littéraire Oulipo (cf. Langenbacher 1981, 179). De toute évidence, les finalités mimétiques ne priment pas toujours. Pour Queneau, la mise en scène littéraire de l'oralité fournirait plutôt des enjeux pour « un exercice intellectuel et stylistique » (Blank 1991, 38 sq.). Ferreira s'intéresse à cinq variantes morphosyntaxiques (absence du *ne* de négation et du *il* impersonnel, dislocations, emploi de phrases clivées et pseudo-clivées) caractéristiques du français oral et/ou de l'immédiat. En comparant ces variantes dans l'oralité littéraire avec celles dans les corpus CFPP2000 et CLAPI (cf. Section 1), l'auteur découvre des différences assez importantes dans les taux d'occurrence. Par la suite, Ferreira présente les résultats d'une enquête perceptive qui plaident en faveur d'une importance très inégale des variantes étudiées quant à leur association avec le code oral. À la lumière de ces résultats, il n'est pas exclu que Queneau ait effectué une sélection parmi les dénoteurs de l'oral dans ses textes, en fonction de leur rendement perceptif.

On passe à la littérature des Caraïbes dans la contribution d'André **Thibault**, intitulée « La mise en scène de l'oralité dans des sources antillaises ». Thibault nous invite à suivre la démarche sémiologique proposée par Rudolf Mahrer (2017 et dans ce numéro), en se demandant comment l'oralité en général, et celle des Antilles en particulier, peuvent être reconnues comme telles dans les textes littéraires. À cette fin, il étudie la présence d'indices phonographiques, morphosyntaxiques et lexicaux dans différents genres textuels. L'étude de Thibault fait valoir que les infractions aux normes orthographiques s'avèrent particulièrement saillantes, mais qu'elles restent largement confinées aux textes dramatiques ainsi qu'aux passages dialogiques du récit. L'emploi des régionalismes comme *icitte* n'est pas toujours valorisé par les lecteurs de la région, aspirant à se débarrasser de traits linguistiques qui leur paraissent stigmatisants, alors que la même forme *icitte* dans les textes de Michel Tremblay est appréciée pour son 'authenticité' dans la mise en scène du québécois populaire. Enfin, les grands auteurs issus du milieu franco-créole des Antilles comme Aimé Césaire réussissent à entremêler des régionalismes de l'oral antillais avec des traits qui relèvent d'une oralité diatopiquement neutre. De cette façon, ils mettent en exergue un discours ancré dans la créolité tout en le gardant accessible à un public francophone plus large.

La dernière contribution dans ce numéro spécial est de Frédéric **Nicolosi**. Son étude « Représentation de l'oralité populaire dans *En finir avec Eddy Bellegueule* d'Édouard Louis » commence par présenter brièvement le roman, publié en 2014. Édouard Louis, né en 1992, était étudiant-normalien à l'époque. Ce début littéraire, à caractère sensiblement autobiographique, a rendu célèbre Édouard Louis du jour au lendemain. Le roman met en scène un langage populaire, voire grossier, d'une couche sociale défavorisée en Picardie. Cette oralité conjugue les traits relevant d'une 'variété neutre' de l'immédiat communicatif, qu'on retrouve tout au long des contributions à ce numéro, avec d'autres,

moins fréquents, que Nicolosi appelle « les fautes typantes » : des *que* explétifs, des relatives non standard, des fautes d'accord et enfin des emplois fautifs des modes du verbe (*si j'aurais su*, etc.). Le dosage de ces variantes déclassantes dans le discours direct des personnages varie sensiblement en fonction de leur appartenance sociale. La mise en scène d'une oralité bien éloignée de la classe moyenne française s'effectue en outre par différentes stratégies métalangagières, allant d'une typographie citationnelle en italique des items non-standard jusqu'aux commentaires explicites du narrateur.

Prises dans leur ensemble, les cinq contributions rassemblées dans ce numéro spécial témoignent du grand potentiel de l'étude linguistique des textes littéraires, tout en nous invitant à repenser la notion même d'oralité 'authentique'. Aujourd'hui, la linguistique, de même que les humanités numériques, nous offrent de nouvelles pistes pour comparer systématiquement productions orales et évocations littéraires de l'oralité, mises en scène enregistrées et imaginées.

Références bibliographiques

- Antoine, Géraud (2004) : « Raymond Queneau et la langue française », in : *Commentaire* 107, p. 788–792.
- Authier-Revuz, Jacqueline (2020) : *La Représentation du Discours Autre. Principes pour une description*, Berlin/Boston : de Gruyter.
- Avanzi, Mathieu / Béguelin, Marie-José / Diémoz, Federica (2016) : *Présentation du corpus OFROM – corpus oral de français de Suisse romande*, Université de Neuchâtel, <http://www11.unine.ch/uploads/Documents/AM-MJB-FD_OFROM.pdf>, dernier accès : 29/03/2021.
- Avanzi, Mathieu / Thibault, André (2019) : « Français, dialectes galloromans et di(a)glossie : présentation », in : *Langages* 215, p. 9–14.
- Barbérís, Jeanne-Marie (1989) : « 'La voix du Grand Absent' : la parole du peuple dans 'Germinal' », in : *Littérature* 76, p. 89–104.
- Baude, Olivier (2006) : *Corpus oraux. Guide des bonnes pratiques*, Paris : Éditions du CNRS.
- Baude, Olivier / Dugua, Céline (2016) : « Les ESLO, du portrait sonore au paysage digital », in : *Corpus* 15, <<http://journals.openedition.org/corpus/2924>>, dernier accès : 29/03/2021.
- Bedijs, Kristina (2017) : « Orality and literacy in cinema and television », in : *Manual of Romance Languages in the Media*, éd. par K. Bedijs et C. Maaß, Berlin/Boston : de Gruyter, p. 133–153.
- Blanche-Benveniste, Claire (1991) : « Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains », in : *Langue française* 89, p. 52–71.
- Blanche-Benveniste, Claire (2011) : « Les beautés de l'énumération », in : *Du système linguistique aux actions langagières. Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*, éd. par G. Corminboeuf et M.-J. Béguelin, Bruxelles : De Boeck/Duculot, p. 161–172.
- Blanche-Benveniste, Claire (2013) : « La langue du dimanche et la langue de tous les jours », in : *Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)* 58, p. 301–305.
- Blank, Andreas (1991) : « Discours émotif et discours contrastif : la transposition du français parlé dans *Voyage au bout de la nuit* de L.-F. Céline et dans *Le Chiendent* de Raymond Queneau », in : *Actes du colloque international de Toulouse. L.-F. Céline (5–7 juillet 1990)*, Tusson : Du Lérot, p. 33–46.
- Branca-Rosoff, Sonia / Fleury, Serge / Lefeuvre, Florence / Pires, Mat (2012) : *Discours sur la ville. Présentation du Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)*, <<http://cfpp2000.univ-paris3.fr/CFPP2000.pdf>>, dernier accès : 29/03/2021.

- Caddéo, Sandrine / Sabio, Frédéric (2017) : « Le Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe et les recherches actuelles sur le français parlé », in : *Repères DoRiF 12* (= *Les z'oraus – Les français parlés entre sons et discours*, éd. par E. Galazzi et M.-C. Jamet), <<http://dorif.it/ezine>>, dernier accès : 29/03/2021.
- Catach, Nina (1980) : *L'orthographe française : traité théorique et pratique avec des travaux d'application et leurs corrigés*, Paris : Nathan.
- CFPP2000 = *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000*, Équipe d'Accueil 7345 (CLESTHIA), Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle, <<http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>>, dernier accès : 29/03/2021.
- Cheshire, Jenny / Gardner-Chloros, Penelope (2018) : « Introduction : Multicultural youth vernaculars in Paris and urban France », in : *Journal of French Language Studies* 28, p. 161–164.
- Chion, Michel (2008) : *Le complexe de Cyrano. La langue parlée dans les films français*, Paris : Cahiers du Cinéma.
- CIEL-F = *Corpus International Écologique de la Langue Française*, Université de Lyon 2 et Université de Freiburg, <<http://www.ciel-f.org/>>, dernier accès : 29/03/2021.
- CLAPI = *Corpus de Langue Parlée en Interaction*, ICAR (CNRS UMR 5191 & Université Lyon 2), <<http://clapi.ish-lyon.cnrs.fr/>>, dernier accès : 29/03/2021.
- Cordereix, Pascal (2014) : « Ferdinand Brunot et les Archives de la parole : le phonographe, la mort, la mémoire », in : *Revue de la BNF* 48, p. 5–11.
- Coseriu, Eugenio (1969) : *Einführung in die strukturelle Linguistik*, Tübingen : Romanisches Seminar der Universität.
- Dargnat, Mathilde (2006) : *L'oral comme fiction. Stylistique de l'oralité populaire dans le théâtre de Michel Tremblay (1968–1998)*, Aix-en-Provence/Montréal, thèse de doctorat.
- Dekhissi, Laurie / Coveney, Aidan (2018) : « La variation dans l'emploi des interrogatives partielles dans le cinéma de banlieue », in : *L'interrogative en français*, éd. par M.-J. Béguelin, A. Coveney et A. Guryev, Berne : Peter Lang, p. 119–151.
- DELIC (2004) : *Autour du Corpus de Référence du Français Parlé*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- Detey, Sylvain / Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal (éds.) (2010) : *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone – Ressources pour l'enseignement*, Paris : Ophrys.
- Detey, Sylvain / Kawaguchi, Yuji (2008) : « Interphonologie du Français Contemporain (IPFC) : récolte automatisée des données et apprenants japonais », conférence tenue aux *Journées PFC (Phonologie du français contemporain : variation, interfaces, cognition)*, Paris, 11–13/12/2008.
- Dostie, Gaétane (2016) : « Le Corpus de français parlé au Québec (CFPQ) et la langue des conversations familières : Exemple de mise à profit des données à partir d'un examen lexi-co-sémantique de la séquence *je sais pas* », in : *Corpus* 15, <<http://journals.openedition.org/corpus/2945>>, dernier accès : 29/03/2021.
- Dufiet, Jean-Paul / Petitjean, André (2013) : *Approches linguistiques des textes dramatiques*, Paris : Classiques Garnier.
- Dufour, Philippe (2004) : *La Pensée romanesque du langage*, Paris : Seuil.
- Dufter, Andreas (2018) : « Repenser la 'spatialisation' de la linguistique variationnelle », in : *Repenser la variation linguistique. Actes du Colloque DIA IV à Zurich (12–14 sept. 2016)*, éd. par M. Glessgen, J. Kabatek et H. Völker, avec la collaboration d'E. Stark, Strasbourg : Éditions de Linguistique et de Philologie, p. 63–73.
- Dufter, Andreas / Stark, Elisabeth (2003) : « La variété des variétés : combien de dimensions pour la description ? Quelques réflexions à partir du français », in : *Romanistisches Jahrbuch* 53, p. 81–108.
- Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal (2002) : « La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure », in : *Romanistische Korpuslinguistik. Korpora und gesproche-*

- ne Sprache/Romance Corpus Linguistics : Corpora and Spoken Language*, éd. par C. Pusch et W. Raible, Tübingen : Narr, p. 93–106.
- Durrer, Sylvie (1994) : *Le Dialogue romanesque. Style et structure*, Genève : Droz.
- ESLO = *Enquêtes SocioLinguistiques à Orléans*, Orléans : Université d'Orléans, <<http://eslo.humanum.fr/>>, dernier accès : 29/03/2021.
- Fairon, Cédric / Klein, Jean René / Paumier, Sébastien (2007) : *Le langage SMS : étude d'un corpus informatisé à partir de l'enquête « Faites don de vos SMS à la science »*, Louvain : PU de Louvain.
- Favart, Françoise / Petitjean, André (2012) : « Faits de langue et effets de voix populaires dans les fictions romanesques », in : *Quand les genres de discours provoquent la grammaire ... et réciproquement*, éd. par C. Despierres et M. Krazem, Limoges : Lambert-Lucas, p. 77–87.
- Ferguson, Charles A. (1959) : « Diglossia », in : *Word* 15, p. 325–340.
- Gadet, Françoise (2017) : « L'oralité ordinaire à l'épreuve de la mise en écrit : ce que montre la proximité », in : *Langages* 208, p. 113–129.
- Gelas, Nadine (1988) : « Dialogues authentiques et dialogues romanesques », in : *Échanges sur la conversation*, éd. par J. Cosnier, N. Gelas et C. Kerbrat-Orecchioni, Paris : Éditions du CNRS, p. 323–333.
- Goetsch, Paul (1985) : « Fingierte Mündlichkeit in der Erzählkunst entwickelter Schriftkulturen », in : *Poetica* 17, p. 202–218.
- Groupe de Fribourg (2012) : *Grammaire de la période*, Berne : Peter Lang.
- Haas, Walter (2011) : « Molières Schweizer und ihre Sprache », in : *Du système linguistique aux actions langagières. Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*, éd. par G. Corminboeuf et M.-J. Béguelin, Bruxelles : De Boeck/Duculot, p. 549–563.
- Hafner, Jochen / Postlep, Sebastian / Pustka, Elissa (éds.) (2020) : *Changement et stabilité. La langue française dans les médias audio-visuels du XIX^{ème} au XXI^{ème} siècle*, Vienne : LIT.
- Hunnius, Klaus (2013) : « Nähesprache vs. Oralität. Zwei Konzeptionen von Mündlichkeit im Vergleich », in : *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 123, p. 1–11.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1996a) : « Dialogue littéraire vs conversations naturelles : le cas du dialogue romanesque », in : *Champs du signe* 7, p. 207–227.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1996b) : « Dialogue théâtral vs conversations ordinaires », in : *Cahiers de praxématique* 26, p. 32–49.
- Kloss, Heinz (1967) : « 'Abstand' languages and 'Ausbau' languages », in : *Anthropological Linguistics* 9, p. 29–41.
- Koch, Peter (1999) : « 'Gesprochen/geschrieben' – eine eigene Varietätendimension ? », in : *Texte und Kontexte in Sprachen und Kulturen : Festschrift für Jörn Albrecht*, éd. par N. Greiner, J. Kornelius et G. Rovere, Trèves : Wissenschaftlicher Verlag Trier, p. 141–168.
- Koch, Peter / Oesterreicher, Wulf (1985) : « Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte », in : *Romanistisches Jahrbuch* 36, p. 15–43.
- Koch, Peter / Oesterreicher, Wulf (2001) : « Langage parlé et langage écrit », in : *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, éd. par G. Holtus, M. Metzeltin et C. Schmitt, vol. I.2, Tübingen : Niemeyer, p. 584–627.
- Koch, Peter / Oesterreicher, Wulf (2011) : *Gesprochene Sprache in der Romania. Französisch, Italienisch, Spanisch*, 2^{ème} éd., Berlin/Boston : de Gruyter.
- Krefeld, Thomas (2015) : « L'immédiat, la proximité et la distance communicative », in : *Manuel de linguistique française*, éd. par C. Polzin-Haumann et W. Schweickard, Berlin/Boston : de Gruyter, p. 262–274.
- Krefeld, Thomas / Pustka, Elissa (2010) : « Für eine perzeptive Varietätenlinguistik », in : *Perzeptive Varietätenlinguistik*, éd. par T. Krefeld et E. Pustka, Francfort-sur-le-Main/Berlin/Berne et al. : Peter Lang, p. 9–28.



- Labeau, Emmanuelle / Dister, Anne (2017) : « Le corpus de français parlé à Bruxelles : origines, hypothèses, développements et prédictions », in : *Cahiers AFLS* 21, p. 1–22.
- Lane-Mercier, Gillian (1989) : *La parole romanesque*, Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Langenbacher, Jutta (1981) : *Das « néo-français » : Sprachkonzeption und kritische Auseinandersetzung Raymond Queneaus mit dem Französischen der Gegenwart*, Francfort-sur-le-Main/Berne : Peter Lang.
- Lefeuve, Florence / Parussa, Gabriella (2020) : « L'oral représenté en diachronie et en synchronie : une voie d'accès à l'oral spontané ? », in : *Langages* 217, p. 9–21.
- Lefeuve, Florence / Tanguy, Noalig (2012) : « La représentation de l'oral dans les dialogues dramaturgiques. Les énoncés averbaux », in : *Quand les genres de discours provoquent la grammaire ... et réciproquement*, éd. par C. Despierres et M. Krazem, Limoges : Lambert-Lucas, p. 171–186.
- Luzzati, Françoise / Luzzati, Daniel (1987) : « Oral et familier. Le style oralisé », in : *L'Information Grammaticale* 34, p. 15–21.
- Mahrer, Rudolf (2017) : *Phonographie. La représentation écrite de l'oral en français*, Berlin/Boston : de Gruyter.
- Marchello-Nizia, Christiane (2012) : « L'oral représenté en français médiéval : un accès construit à une face cachée des langues mortes », in : *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*, éd. par C. Guillot, B. Combettes, A. Lavrentiev, É. Oppermann-Marsaux et al., Berne : Peter Lang, p. 247–264.
- Martinet, André / Walter, Henriette (1973) : *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris : France-Expansion.
- Massot, Benjamin / Rowlett, Paul (2013) : « Le débat sur la diglossie en France : aspects scientifiques et politiques », in : *Journal of French Language Studies* 23 (Édition spéciale : *L'hypothèse d'une diglossie en France*, éd. par B. Massot et P. Rowlett), p. 1–16.
- McLaughlin, Mairi (2011) : « When written is spoken : dislocation and the oral code », in : *Journal of French Language Studies* 21, p. 209–229.
- Meizoz, Jérôme (1996) : « Le droit de 'mal écrire'. Trois cas helvétiques (XVIII^e–XX^e siècle) », in : *Actes de la recherche en sciences sociales* 111/112, p. 92–109.
- Meizoz, Jérôme (2015) : *L'âge du roman parlant (1919–1939). Écrivains, critiques, linguistes et pédagogues en débat*, 2^e édition augmentée d'une postface, Genève : Droz.
- Moreau, Marie-Louise (1977) : « Français oral et français écrit : deux langues différentes ? », in : *Le français moderne* 45, p. 204–242.
- MPF = *Multicultural Paris French*, Londres : Birkbeck University/Queen Mary University of London, <<http://www.mle-mpf.bbk.ac.uk/>>, dernier accès : 29/03/2021.
- Müller, Bodo (1975) : *Das Französische der Gegenwart. Varietäten, Strukturen, Tendenzen*, Heidelberg : Winter.
- Perrin-Naffakh, Anne-Marie (1992) : « Parler paysan et prose romanesque », in : *Grammaire des fautes et français non conventionnel*, éd. par le Groupe d'Étude en Histoire de la Langue Française (GEHLF), Paris : Presses de l'ENS, p. 133–140.
- Petitjean, André (2009) : « Texte dramatique et sciences du langage », in : *La lettre et la scène : linguistique du texte de théâtre*, éd. par C. Despierres, H. Bismuth, M. Krazem et C. Narjoux, Dijon : Éditions universitaires de Dijon, p. 27–41.
- Petitjean, André (2020) : « La représentation de l'oral dans les textes dramatiques contemporains », in : *Langages* 217, p. 39–54.
- PFC = *Phonologie du Français Contemporain (PFC) : usages, variétés, structure*, <<https://www.projet-pfc.net/>>, dernier accès : 29/03/2021.
- Philippe, Gilles (2009) : « Langue littéraire et langue parlée », in : *La langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, éd. par G. Philippe et J. Piat, Paris : Fayard, p. 57–90.



- Poplack, Shana / Saint-Amand, Anne (2007) : « A real-time window on 19th-century vernacular French : The *Récits du français québécois d'autrefois* », in : *Language in Society* 36, p. 707–734.
- Pustka, Elissa / Hornsby, David / Dufter, Andreas (éds.) (2021) : *L'oralité mise en scène : syntaxe et phonologie* (Numéro thématique du *Journal of French Language Studies*).
- Racine, Isabelle / Detey, Sylvain / Zay, Françoise / Kawaguchi, Yuji (2012) : « Des atouts d'un corpus multitâches pour l'étude de la phonologie en L2 : l'exemple du projet 'Interphonologie du français contemporain' (IPFC) », in : *Recherches récentes en FLE*, éd. par A. Kamber et C. Skupien Dekens, Berne : Peter Lang, p. 1–19.
- Ramuz, Charles-Ferdinand (1978) : *Paris, notes d'un Vaudois*, Lausanne : L'Aire.
- Rézeau, Pierre (2018) : *À taaable ! Florilège des graphies expressives du français*, Stuttgart : Steiner.
- Riegel, Martin / Pellat, Jean-Christophe / Rioul, René (2018) : *Grammaire méthodique du français*, 7^e édition, Paris : PUF.
- Robert-Tissot, Aurélia (2017) : *Grammaire du SMS*, Saint-Denis : PU de Vincennes.
- Rossi-Gensane, Nathalie / Ursi, Biagio / Eshkol-Taravella, Iris / Skrovec, Marie (2020) : « La syntaxe en empirie et en théorie. La proposition de segmentation multiniveau du projet SegCor pour le français parlé », in : *Types d'unités et procédures de segmentation*, éd. par M.-J. Béguelin, G. Corminboeuf et F. Lefeuve, Limoges : Lambert-Lucas, p. 203–220.
- Rossi-Gensane, Nathalie / Ursi, Biagio / Acosta Córdoba, Luisa Fernanda / Lambert, Margot (2021) : « Les structures interrogatives directes partielles fondées sur *où* dans les dialogues de romans français du XX^e siècle », in : *L'oralité mise en scène : syntaxe et phonologie* (Numéro thématique du *Journal of French Language Studies*), éd. par E. Pustka, D. Hornsby et A. Dufter, p. 169–191.
- Rouayrenc, Catherine (1994) : « *C'est mon secret* ». *La technique de l'écriture « populaire » dans Voyage au bout de la nuit et Mort à crédit*, Tusson : Du Lérot.
- Vigneau-Rouayrenc, Catherine (1992) : « Le langage populaire dans le roman : code et/ou style ? », in : *Grammaire des fautes et français non conventionnel*, éd. par le Groupe d'Étude en Histoire de la Langue Française (GEHLF), Paris : Presses de l'ENS, p. 141–149.
- Wilkinson, Mark D. et al. (2016) : « The FAIR Guiding Principles for scientific data management and stewardship », in : *Scientific Data* 3, <<https://www.nature.com/articles/sdata201618.pdf>>, dernier accès : 29/03/2021.
- Wolf, Nelly (2019) : *Le peuple à l'écrit. De Flaubert à Virginie Despentes*, Saint-Denis : PU de Vincennes.
- Zribi-Hertz, Anne (2011) : « Pour un modèle diglossique de description du français : quelques implications théoriques, didactiques et méthodologiques », in : *Journal of French Language Studies* 21, p. 231–256.

ANDREAS DUFTER

Ludwig-Maximilians-Universität München, Institut für Romanische Philologie,
Schellingstr. 3 VG, 80799 München, ALLEMAGNE, dufter@lmu.de

DAVID HORNSBY

University of Kent, School of European Culture and Languages, Cornwallis North West,
Canterbury, Kent, CT2 7NF, ROYAUME-UNI, d.c.hornsby@kent.ac.uk

ELISSA PUSTKA

Universität Wien, Institut für Romanistik, Spitalgasse 2, Hof 8, 1090 Wien, AUTRICHE,
elissa.pustka@univie.ac.at

